«Droit de vote des étrangers - François Zocchetto : « Une majorité, ça ne s'entretient pas au prix d'une fracture sociétale ! »»

30/01/2013

Droit de vote des étrangers - François Zocchetto : « Une majorité, ça ne s'entretient pas au prix d'une fracture sociétale ! »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que le pays se divise sur le mariage pour tous, que les plans sociaux et les grèves se multiplient, que l'électorat traditionnellement de gauche manifeste ses craintes et son mécontentement, Matignon relance le droit de vote des étrangers.

Pour François Zocchetto, Président du groupe UDI-UC au Sénat, ***« Outre le fait que cette question n'est pas une priorité pour nos concitoyens plus préoccupés par l'emploi, le pouvoir d'achat, la hausse des impôts… et qu'elle va engendrer de nouveaux clivages, la relance de ce débat apparait clairement comme une manœuvre politicienne pour tenter de ressouder les morceaux d'une majorité qui se délite. »***

Le Premier Ministre a déclaré : *« Une majorité, ça s'entretient, ça se fait vivre »*. François Zocchetto regrette que ***« On donne des gages à ses amis politiques au risque de créer à nouveau un profond clivage entre les Français. Une majorité, ça ne s'entretient pas au détriment des Français, au prix d'une fracture sociétale qui va en s'aggravant et qui laissera des traces durables. »***

Le chef de file des sénateurs centristes réaffirme sa ***« profonde hostilité à ce texte, tant sur la forme que sur le fond. »*** Sur le fond, le sénateur de la Mayenne n'est pas convaincu de l'opportunité d'ouvrir le droit de vote aux élections locales pour les étrangers non ressortissants de l'UE : ***« Le droit de vote est un attribut de la nationalité et il doit le rester. On devrait plutôt réfléchir à l'amélioration des démarches administratives permettant l'acquisition de la nationalité française. Nous devons nous garder de créer un droit de vote à géométrie variable. Acquérir la nationalité française permettra à tous ceux qui le souhaitent de s'inscrire sur les listes électorales. Egaux en nationalité, les citoyens le seront devant le droit de vote. »***

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC